

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Media <media@tpsgc-pwgsc.gc.ca>
Envoyé : 20 octobre 2020, 17 h 27
À : Roy, Cecely (SPAC/PSPC); fitz-morris, James (SPAC/PSPC)
C. c. : Elizabeth Lindsay; James Stott; Jean-François Létourneau; Media; Me'Shel Gulliver Bélanger; Rachel Lagacé; Renee Harden; Sara Lacasse; Vivianne Soubhie
Objet : Pour l'approbation du CM : Réponse aux médias/Niveau 1 - COVID-19 - Contrats avec Baylis pour des EPI et des ventilateurs/The Globe and Mail

Bonjour Cecely et James,

Pour l'approbation du CM.

La réponse a été ajustée pour s'harmoniser avec la réponse suggérée à Québecor (surlignée en jaune).

ISDE a été consulté et les modifications qu'ils recommandent sont indiquées en rouge barré.

Merci.

Marc

Alerte médias

The Globe and Mail

Walsh, Marieke (The Globe and Mail)

Date de réception de l'appel : 16 octobre 2020 à 14 h 55

Date limite : 19 octobre 2020 à 17 h

Niveau 1 – COVID-19 – Contrats avec Baylis pour des EPI et des ventilateurs

CONTEXTE (à titre informatif) :

La journaliste a communiqué directement avec le Cabinet du ministre (CM), car elle tente d'obtenir la confirmation que le gouvernement du Canada a conclu un contrat avec Baylis Medical pour la fourniture de ventilateurs ou de tout autre EPI ou dispositif médical.

Le CM a confirmé : le gouvernement du Canada a passé un contrat avec FTI Professional qui, à son tour, a confié à Baylis Medical, en tant que sous-traitant, la fourniture des ventilateurs V4C-560. La relation du gouvernement, dans le cadre de ce contrat, est avec FTI.

ÉNONCÉ DE VALEURS :

QUESTIONS ET RÉPONSES :

Q1. Pourriez-vous indiquer si le gouvernement du Canada a conclu un contrat avec Baylis Medical pour la fourniture de ventilateurs ou de tout autre EPI ou dispositif médical?

R1. En mars, le gouvernement du Canada a lancé son [Plan canadien de mobilisation de l'industrie pour lutter contre la COVID-19](#), mené par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Dans le cadre de ce plan, ISDE a lancé un appel à l'action aux fabricants et aux entreprises du Canada pouvant être en mesure de soutenir la réponse du Canada à la pandémie.

Dans le cadre de cet appel, un consortium appelé Ventilators for Canadians (V4C) a présenté une proposition pour le ventilateur V4C-560. ~~fabriqué par Baylis Medical~~. La proposition a été examinée et recommandée par un comité d'experts composé de médecins cliniciens, d'experts de la chaîne d'approvisionnement et de spécialistes du domaine de la fabrication.

À la suite de cette recommandation, au nom de l'Agence de la santé publique du Canada, Services publics et Approvisionnement Canada a négocié et signé un contrat de 237 millions de dollars avec FTI Professional Grade (**un membre du consortium V4C**) pour la fourniture de 10 000 ventilateurs V4C-560. Toutes les procédures normales de passation de contrat ont été suivies, y compris une vérification de l'intégrité du fournisseur.

En outre, comparativement aux autres contrats que le Canada a passés pour des ventilateurs disponibles sur le marché et fabriqués au Canada, le prix par unité dans ce contrat est à la fois cohérent et comparable.

Santé Canada a autorisé le ventilateur V4C-560 en juin 2020.

Ce contrat est également un investissement dans notre capacité nationale à produire des équipements médicaux essentiels, qui aidera à garantir que nous disposons d'une source d'approvisionnement stable, pendant la pandémie actuelle et à l'avenir, sans dépendre entièrement de sources d'approvisionnement étrangères.

Q2. Un contrat a-t-il été accordé à Baylis Medical pour effectuer des travaux et, si oui, pouvez-vous confirmer la nature des contrats et si l'entreprise participe à des travaux gouvernementaux?

R2. Nous n'avons attribué aucun contrat à Baylis pour des approvisionnements liés à la COVID.

Réponse précédente fournie à Blacklocks le 30 août.

Q1. La déclaration que vous m'avez faite est sans ambiguïté : 237 millions de dollars pour les 10 000 unités Baylis. S'il s'agit d'une erreur de formulation ou d'une faute de frappe, veuillez nous en informer dès que possible.

Le contrat relatif aux ventilateurs avec FTI concerne 10 000 ventilateurs pour une valeur contractuelle totale de 237 300 000,00 \$. Ce prix est conforme au taux du marché ainsi qu'à d'autres contrats que le Canada a passés pour des ventilateurs disponibles sur le marché et fabriqués au Canada.